



« EST-IL SI DÉRAISONNABLE D'EXIGER
UN MÊME TRAITEMENT POUR TOUS ? »

La colère grandissante des pharmaciens du privé

« D'OUBLIÉS DU SÉGUR, SOMMES-NOUS DEVENUS LES "GRUGÉS" DU SÉGUR ? »

Par Joëlle Hayek / « Oubliés » des revalorisations salariales accordées à l'issue du Ségur de la Santé, les pharmaciens des établissements privés tentent de se faire entendre depuis déjà plusieurs mois*. Leur combat décisif est notamment porté par le Syndicat National des Pharmaciens Gérants et Hospitaliers publics et privés (SNPGH), dont la présidente, le Dr Florence Compagnon, nous présente les dernières avancées.

Pour quelles raisons les pharmaciens exerçant dans les établissements privés ont-ils été exclus des accords du Ségur ?

Dr Florence Compagnon : Nous avons nous-mêmes du mal à nous l'expliquer. Les pharmaciens du privé sont tout autant impliqués dans la gestion de la crise Covid que leurs confrères du public. Et pourtant, seuls ces derniers ont obtenu la prime Ségur et une revalorisation salariale, alors même que leur rémunération est déjà supérieure à celle des pharmaciens du privé – malgré une formation commune. L'incompréhension est à la mesure de cette rupture d'équité, et laisse, de plus en plus, la place à la colère. Est-il si déraisonnable d'exiger un même traitement pour tous ?

Le Ségur de la Santé s'est pourtant traduit par des mesures en faveur des secteurs privé lucratif (PL) et non lucratif (PNL).

Oui, mais elles n'ont concerné que les personnels non médicaux. Rien n'a été alloué aux pharmaciens salariés, qui sont d'ailleurs de plus en plus nom-

breux à quitter les établissements PL/PNL. La situation est grave et fait désormais l'objet d'un combat porté par une intersyndicale. En avril, les pouvoirs publics ont finalement annoncé l'extension des revalorisations salariales du Ségur aux professionnels médicaux des établissements PNL. La FEHAP, la fédération représentative du secteur, a depuis laissé entendre qu'il s'agirait de mettre en place des primes d'intéressement plutôt que des indemnités forfaitaires. Face au tollé, les négociations sont à nouveau sur la table. Quant au secteur PL... le Ministère et les tutelles ont semble-t-il fermé la porte au dialogue social. D'« oubliés » du Ségur, sommes-nous devenus les « grugés » du Ségur ?

Quelles pistes envisagez-vous ?

Plusieurs initiatives ont été évoquées avec nos adhérents, grève ponctuelle, grève administrative, voire engagement d'une procédure judiciaire nationale et européenne pour traitement inéquitable. Ce serait dommage d'en arriver là. Revaloriser le salaire des 750 pharmaciens du secteur PL et leur donner,

comme à tous les autres salariés, la prime Ségur, permettrait aux établissements de continuer à prendre en charge les patients. . Cela dit, les pharmaciens du privé ont également le plus grand mal à trouver des remplaçants, et plus encore depuis la mise en place du Diplôme d'Études Spécialisées (DES). Y répondre par des assouplissements ponctuels ne nous semble pas souhaitable. Pourquoi ne pas augmenter plutôt le numerus clausus des internes en pharmacie, ce qui augmenterait mécaniquement le nombre de remplaçants potentiels ? Ce serait d'ailleurs l'occasion, pour eux, de découvrir les établissements PL. Mais choisiront-ils d'y faire carrière sans égalité de traitement avec le secteur public ? Notre combat est donc non seulement essentiel pour nos confrères actuels, il est également vital pour ceux qui prendront la relève demain. ●

**Voir l'article « Les pharmaciens du privé, oubliés du Ségur » publié dans Hospitalia #51 (décembre 2020, pages 14-15).*